



## L'INTEGRATION D'UNE CHAUFFERIE BIOMASSE EN MILIEU URBAIN

### ❖ LE RETOUR D'EXPÉRIENCE DES VILLES DE SEVRAN (RÉSEAU BEAUDOTTES) ET STAINS (RÉSEAU DU SMIREC)

**Intervenants :** Marc JOURNEE (Directeur Général des services techniques de la Ville de Sevrans), Francis MORIN (Maire Adjoint de Stains), Céline TOUBEAU (Responsable des approvisionnements Biomasse Ile-de-France – ENGIE)

**Animateur :** Lilian CARPENE, Pôle Transition Énergétique DR Ile-de-France ADEME,  
lilian.carpene@ademe.fr

L'implantation de nouvelles chaufferies biomasse en Ile-de-France peut être freinée par l'acceptabilité sociale du projet par les riverains. Au travers de témoignages relatifs à deux projets récents de chaufferies biomasse sur les villes de Stains (chaufferie 8MW en fonctionnement depuis 2011) et de Sevrans (projet chaufferie biomasse 12MW à venir mais dont l'emplacement initial a été modifié suite à la non acceptation locale), les participants ont été invités à questionner le thème de l'acceptabilité sociale de ce type d'installation.

Présence d'une cheminée imposante, émission de fumée dans l'atmosphère, pollution sonore, proximité d'un site industriel, perte sur la valeur du foncier, rotation des camions acheminant la biomasse, travaux liés à la mise en place d'un réseau, chaleur de moins bonne qualité, pérennité de l'installation... constituent autant de résistances évoquées par les citoyens réticents à des projets biomasse.

En plus des vertus environnementales (diminution de l'impact carbone sur les consommations d'énergie) et du contexte instauré par la COP21 qui constitue le cœur de la communication autour des projets d'énergies renouvelables, le travail d'intégration architectural et paysager (création d'une zone tampon verte adjacente par exemple) joue un rôle crucial dans l'acceptabilité locale.

Globalement, l'acceptabilité dépend fortement de la situation de référence connue par le concitoyen (résistance au changement). Il a d'ailleurs été constaté que l'implantation d'une chaufferie biomasse à proximité d'une installation thermique déjà existante favorisait l'acceptabilité locale. En cas de création ex-nihilo, les riverains se situant à proximité immédiate doivent bénéficier de la chaleur produite pour être en mesure d'accepter l'installation. A Stains, le passage à la biomasse a même permis une opération immobilière en face de l'installation.

L'impact de la rotation des camions (parfois plusieurs camions par jour) peut être réduite en utilisant un mode de transport rail ou fluvial quand la situation le permet ou en choisissant des horaires de livraison adaptés.

Dans tous les cas, un travail de pédagogie est nécessaire auprès des citoyens sur le fonctionnement d'une chaufferie biomasse mais aussi sur le réseau de chaleur afin d'évacuer les résistances parfois non fondées (production d'une chaleur de mauvaise qualité, bruit provoqué par la chaufferie...).

Enfin, en plus de l'acceptation physique de la chaufferie, l'acceptabilité financière est également apparue primordiale. On note ici, un besoin de communication aux usagers sur la constitution de la facture (simplification) et les composantes du prix de la chaleur en réseau comparativement à une solution hors réseau. La mise en place d'un comité des usagers permet de communiquer sur ces questions une fois la chaufferie installée.



## L'ACCEPTABILITE D'UN PROJET DE GEOTHERMIE EN MILIEU URBAIN

### ❖ LE RETOUR D'EXPÉRIENCE D'ENGIE

*Intervenants : Séverine GOUJON (Responsable Communication ENGIE), Norbert BOMMENSATT (Service Réseaux et Energies Renouvelables ADEME)*

*Animateur : Baptiste LORENZI, Service Eau - Sous-sol DRIEE*

« L'acceptabilité du projet se joue dès les premiers jours »

« Transparence avant, pendant et après les travaux »

- Importance de commencer à communiquer dès la connaissance de l'implantation du projet ;
- Pour établir le plan de communication, bien identifier/ apprécier la sensibilité locale, les capacités de nuisance du projet, les parties prenantes et leurs attentes ;
- Message important : rester en contact avec les riverains du début jusqu'à la fin du chantier. Réunions publiques, visites de chantiers, numéro vert d'appel ;
- Les réunions publiques sont appréciées et permettent, au-delà de l'information, d'expliquer le projet, son contexte ;
- La programmation des travaux et la communication sont très liées (information des riverains sur l'avancée, modification du planning en fonction de la sensibilité locale...);
- Trouver un compromis le plus optimal entre une avancée rapide du chantier et les nuisances générées (programmation des travaux) ;
- Ne pas hésiter à programmer un point d'étape du chantier si la nervosité locale augmente. Permet de remotiver localement « *oui c'est dur, on a eu des difficultés imprévues, voici où on en est et ce qu'il reste à faire... courage* » ;
- Le référé préventif a été évoqué aussi comme un moyen de communication. Il permet de rassurer les gens sur leur indemnisation en cas de problème. A contrario il peut inquiéter sur les risques ;
- Ne pas hésiter lors de l'enquête publique à accompagner le commissaire enquêteur, à organiser si besoin des réunions publiques ;
- Prévoir dans les cahiers des charges des dispositions sur la communication et l'information ainsi que sur la maîtrise des nuisances (règles ou critères des appels d'offres).